

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel du 28 février 2017 par lequel vous nous demandez, suite au comité de suivi stationnement du 24 janvier dernier, de nombreuses informations et données sur le stationnement à Grenoble.

Dans une démarche de partage de la donnée publique, en lien étroit avec Mme Laurence Comparat, adjointe à l'Open Data et aux logiciels libres, nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-dessous plusieurs documents dématérialisés riches en informations et contenant la grande majorité des réponses aux 11 questions que vous nous posez.

Vous pouvez désormais utiliser librement ces documents publics qui regorgent d'informations sur le sujet du stationnement et y rechercher et sélectionner les éléments de réponse qui vous intéressent.

Vous trouverez les documents suivants :

- Le compte déplacements
- L'enquête ménages-déplacements
- L'observatoire des déplacements
- Observatoire de la sécurité des déplacements
- Plan Air Energie Climat également disponible ici <https://www.grenoble.fr/593-grenoble-climat.htm>
- Carte d'accessibilité de la voirie également disponible ici <http://www.grenoble.fr/50-handicap-et-accessibilite.htm>
- Relevés d'occupation parkings 2016
- Enquêtes occupation-respect voirie 2016
- Cartographie des équipements publics grenoblois

Vous comprendrez, au regard de la grande exhaustivité de vos questions, que nous ne sommes pas en mesure de pouvoir répondre, via la fourniture de ces documents, à l'intégralité de celles-ci.

La Ville entend rester dans le cadre de ce qui avait été convenu lors de la mise en place du comité de suivi, c'est-à-dire travailler collectivement à partir des enquêtes et données existantes, et ne pas recommander d'études spécifiques. N'hésitez donc pas, dans une démarche participative, citoyenne et volontaire, à collecter et recueillir les données manquantes auprès des habitants, des unions de quartiers, des associations spécialisées (etc.) et enrichir ainsi notre connaissance collective du sujet.

Cette démarche sera aussi à mettre en lien, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2016, avec les « diagnostics partagés » de proximité lancés ou à lancer à l'échelle des pôles de vie. Pour rappel, l'objectif des groupes de travail qui seront mis en place dans ce cadre sera de dresser un état du stationnement dans le périmètre concerné et d'émettre des propositions sur l'amélioration et la régulation de l'offre publique et privée de stationnement.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques Wiart et Laurence Comparat